



# TOURISME LOISIRS CULTURE

Association régie par la loi de 1901 – N° SIRET 403 085 012 00017

1 avenue du Stade - 73000 BARBERAZ

Téléphone : 04.79.85.08.68

Permanences : mercredi 16h/18h30 \_ vendredi 16h/18h

Courriel : [tourisme-loisirs-culture@wanadoo.fr](mailto:tourisme-loisirs-culture@wanadoo.fr)

Site internet : <http://www.tlc-barberaz.fr>



*Pôle «Randonnées - Montagne»*

*Courriel: [tlc-rando-montagne@orange.fr](mailto:tlc-rando-montagne@orange.fr)*

*blog: [www.tlc-rando-montagne.fr](http://www.tlc-rando-montagne.fr)*

*Responsable de l'activité: Pierre DIDIER-LAURENT*

## SEJOUR-RANDONNEE A LABOULE (ARDECHE) NOTICE D'INFORMATION PREALABLE

**L'association «T.L.C.» de BARBERAZ organise un séjour-randonnée» dénommé:  
"Au cœur des Cévennes ardéchoises"**

**Ce séjour est ouvert aux adhérents de l'association T.L.C., inscrits à l'activité de randonnée pédestre et titulaires de la licence FFRP 2018/2019**

**Les randonnées seront encadrées par les animateurs brevetés de l'association.**

Nombre de participants: 12 au minimum, 18 au maximum.

Date: du lundi 13 mai au vendredi 17 mai 2019

Déplacements: voitures personnelles avec covoiturage.

### PROGRAMME

Il s'agit d'un séjour orienté sur la pratique de la randonnée pédestre avec 5 jours de randonnée, avec des dénivelées de 600 m jusqu'à 1000 m et 4 à 6 heures de randonnée chaque jour. Le programme prévu pourra être modifié en fonction des conditions climatiques.

#### **\* Départ de BARBERAZ le lundi 13 mai 2019 tôt le matin.**

\* Route jusqu'au Col de l'Escrinet (3h00 de route)

\* Randonnée sur les crêtes de Blandine (10 km, 300m de dénivelé, 3h00 de marche, pique-nique en cours de randonnée (à charge des participants).

\* Route vers Laboule (1h00 de route), installation au gîte pour 4 nuits.

\* **Trois jours de randonnée dans le massif du Tanargue**, programme en cours d'élaboration.

\* **Retour le vendredi 17 mai 2019** après le petit déjeuner.

\* Eventuellement randonnée à prévoir. (Gorges de la Sainte Beaume entre Larnas et Saint Montan)

\* Déjeuner en cours de route (à charge des participants).

**Arrivée à BARBERAZ en fin d'après-midi.**

### HEBERGEMENT

**GITE d'étape et de séjour de LABOULE.**

Téléphone du gîte: 04 75 88 97 67

Site internet: <http://www.gite-randonnee-ardecche.com/index.html>

Le séjour est réservé en demi-pension.

L'organisateur se réserve la possibilité de retenir, le cas échéant, une autre structure d'hébergement que celle désignée ci-dessus.

## **COÛT DU SÉJOUR**

**Le coût du séjour est fixé à 240,00€ par personne, en demi-pension.**

Supplément pour chambre individuelle : **SANS OBJET.**

Ce prix comprend :

- \* La demi-pension (dîner, nuitée, petit-déjeuner), en chambre de 2, 3 ou 4 personnes, du dîner du 1<sup>er</sup> jour au petit-déjeuner du dernier jour.
- \* Les boissons aux repas, cafés
- \* L'apéritif de bienvenue
- \* La literie fournie
- \* Les taxes de séjour
- \* La prise en charge partielle des frais d'hébergement de l'organisateur
- \* La cotisation "Immatriculation Tourisme"
- \* Le voyage A-R, jusque Laboule et les déplacements sur place basés sur le covoiturage. Voir paragraphe «Déplacements» ci-dessous

Ne sont pas compris:

- \* Les repas de midi qui seront pris sous forme de pique-niques chaque jour de randonnée.
- \* Le linge de toilette.
- \* Les assurances (annulation, interruption, bagages, assistance rapatriement)
- \* D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme "compris"

## **INSCRIPTIONS**

Les préinscriptions sont ouvertes à compter de la réception de cette notice d'information, à la permanence de l'association. **Cette préinscription sera matérialisée par le dépôt d'un chèque de réservation de 80,00 € (chèque à l'ordre de T.L.C.) avant le 31 octobre 2018.**

Suivant le nombre de préinscrits, la décision de réaliser ce séjour sera prise à la date du 2 novembre 2018. En cas d'annulation par l'organisateur, le chèque de réservation sera restitué.

S'il est décidé de réaliser ce séjour, l'association proposera aux préinscrits un bulletin d'inscription. L'inscription deviendra définitive après signature et renvoi de ce bulletin sous 8 jours. Le chèque de réservation sera affecté au règlement de l'acompte.

**ATTENTION :** Il n'y a pas de possibilité d'obtenir une chambre individuelle.

## **PAIEMENTS**

Acompte de 80,00 € à la préinscription.

Solde du séjour, soit 160,00€ avant le 15 avril 2019.

Tous ces règlements doivent être faits à l'ordre de l'association T.L.C.

Les chèques vacances sont acceptés.

## **DISPOSITIONS CONCERNANT LES DÉPLACEMENTS**

Distance pour Laboule: 235 kms et 4 heures de trajet voiture depuis BARBERAZ d'après Via Michelin.

Le coût total du transport, trajets et autoroutes, voyage A-R et déplacements sur place, a été évalué à 35,00€ par personne sur la base de 4 ou 5 personnes par voiture.

Les participants seront invités à se regrouper, pour constituer des équipages de 4 ou 5 personnes par véhicule.

Si le nombre de personnes n'est pas égal dans toutes les voitures, une péréquation sera effectuée pour que chaque participant paie le même prix et que chaque conducteur reçoive la même indemnité.

## **CONDITIONS D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION**

S'il y a des inscrits en liste d'attente et que la place annulée est reprise par une de ces personnes, pas de retenue, remboursement intégral des sommes versées.

Sinon, retenue de la part de l'association d'un forfait de 20,00 euros.

## **RECOMMANDATIONS**

Il convient d'être suffisamment entraîné à la pratique de la randonnée pour apprécier pleinement ce séjour.  
**Si le nombre de préinscriptions est supérieur au nombre de places disponibles, la priorité sera donnée aux personnes qui auront participé de façon régulière aux randonnées les jeudis et les week-end au cours de la saison 2018-2019.**

Le printemps peut être frais dans les montagnes de l'Ardèche. Au delà de l'équipement de base du randonneur, penser à emporter des vêtements chauds et imperméables, pulls, gants, bonnet, lunettes de soleil, crème solaire, chaussures étanches et imperméables, ...

En tant que de besoin, une réunion des participants, pourra être organisée dans la quinzaine précédant le départ.

Barberaz, le

Vu, le président de l'association T.L.C.  
Jean PERROD

Le Responsable de l'activité  
Pierre DIDIER-LAURENT

Le Responsable du séjour  
Maurice TEPPAZ

Nota: Les conditions générales de vente «groupes» du prestataire, seront remises sur demande du participant.

*Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris. Numéro d'immatriculation : IM075100382 Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION: tél. 01 44 89 93 93 La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une Association reconnue d'utilité publique. agréée et déléguée du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre. Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 0005*

Assurance R.C.P. : ALLIANZ IARD 87 rue de Richelieu 75002 PARIS ct n°55111371

Garantie financière : GROUPAMA 126,rue de la Piazza 93199-Noisy Le Grand Cedex Tel 33(0)149313131 ct. n° 4000716162 /0